

République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie

Ministère des Affaires Economiques, de
Programmation et de l'Aménagement d
Territoire

Secrétariat Général

Programme National de Développement
Participatif



Republic of Cameroon
Peace – Work - Fatherland

Ministry of Economic Affairs,
Programming
and Regional development

General Secretary

National Community Driven
Programme

***RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU
PNDP POUR L'EXERCICE 2004***

Janvier 2005

INTRODUCTION

Le Programme National de Développement Participatif, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de réduction de la Pauvreté initiée par le gouvernement avec l'appui technique et financier des bailleurs de fonds.

L'objectif du PNDP est de soutenir les communautés dans leur effort de développement au moyen de quatre composantes essentielles qui sont : L'appui financier au développement des communautés rurales ; L'appui aux communes dans le processus progressif de décentralisation ; Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le programme et aussi, la gestion, la coordination, la communication, le suivi et l'évaluation du projet.

Au cours de l'année 2004, les activités ont été essentiellement axées sur la satisfaction des conditionnalités de mise en vigueur du crédit, la poursuite des activités de la phase pilote, l'implantation des structures du projet et aussi les premières activités de la phase de mise en œuvre effective du programme.

Les difficultés majeures auxquelles le projet a fait face auront été le pilotage de l'essentiel des activités du programme à partir de la cellule nationale de coordination basée à Yaoundé, ainsi que les contraintes techniques et financières liées à la phase de préparation. Par ailleurs, l'absence certes justifiée, d'un Plan de Travail et Budget pour l'exercice 2004 s'est fait sentir dans l'exécution des activités de cette année. Aussi, la difficulté à mobiliser les fonds de contrepartie par la partie camerounaise, aura été une contrainte assez perceptible.

Toutefois, au-delà de toutes ces contraintes, le PNDP a eu la satisfaction de voir les négociations de Washington aboutir à la signature de l'accord de crédit le 08 juillet 2004 ; la mise en place des structures du programme a été finalisée par la prise de fonction du personnel des cellules provinciales, leur installation et le début effectif de leur activités sur le terrain. Le PNDP a aussi pu au cours de cette année réaliser les premiers microprojets inscrits sur les activités de la phase pilote.

Ces résultats ont permis d'envisager l'année 2005 avec beaucoup de sérénité à l'issue de l'atelier national de programmation et de budgétisation qui s'est tenu en octobre 2004.

Le présent rapport d'activités retrace de façon détaillée, les principales réalisations du PNDP au cours de l'année 2004, les difficultés rencontrées ainsi que les opportunités du programme. Y sont aussi présentés les forces et les faiblesses que ces 12 mois d'activités ont permis de mettre en exergue, ainsi que les principaux tableaux et indicateurs permettant d'avoir une visibilité assez nette de la vie du programme.

Chapitre 1

PRINCIPALES REALISATIONS

1. Grandes réalisations par composante

A-/. APPUI FINANCIER AU DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES RURALES ¹

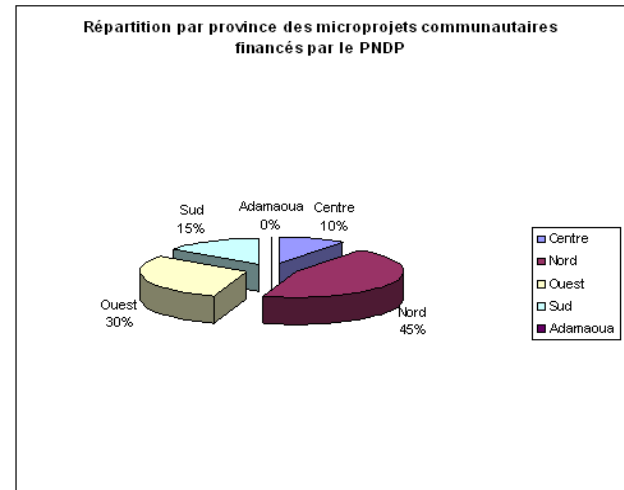
En fin d'année 2004, le PNDP a subventionné en tout 20 microprojets communautaires et 1 microprojet communal. Ces microprojets ont été financés ou cofinancés dans les 4 provinces initialement retenues pour la première phase du programme. Les fonds ont été virés dans les comptes conjoints des bénéficiaires ouverts à cet effet et les travaux ont été achevés ou sont en cours de finalisation.

- ***Dans la province du centre***, deux communautés de la commune de Mengang ont bénéficié chacune de 3 puits à motricité humaine. Il s'agit de la communauté de Edou et celle d'Ekok. Dans la commune de Akono, un microprojet communal a été financé. L'objet de ce microprojet était l'équipement de la bibliothèque municipale en manuels scolaires du cycle primaire.
- ***Dans la province de l'Ouest***, trois conventions de cofinancement ont été signées avec les communautés de Massassa (construction d'un magasin de stockage), de Koupa (construction de 2 salles de classe au CES de Koupa), de Makoueméka (construction de 3 puits d'eau), de Kouffen (Réhabilitation d'une adduction d'eau potable), de Koundja (Construction de la maison de la femme) et Ngoundoup (Construction 02 salles de classe) appartenant aux communes rurales de Malentouen, de Koutaba et de Fouban,
- ***Dans la province du Sud***, des conventions de cofinancement ont été signées avec la communauté de Mabiogo dans la commune de Campo'o pour la construction de 3 puits, une autre convention a été signée avec la communauté de Mvi'ili Mengalé dans la commune rurale de Ma'an pour la construction d'un bâtiment de salles de classe. Une troisième convention a été signée dans la commune de AkomII en vue de l'électrification villageoise au profit de la communauté de Assok I.
- ***Dans la province du Nord***, neuf microprojets ont fait l'objet de convention de cofinancement. Dans la commune rurale de Figuil, la communauté de Djougui a bénéficié de la réfection et de l'équipement de 4 salles de classes. Deux salles de classe ont été construites dans chacune des communautés Dahal (école primaire), Guéréomé (école primaire) et Bidzar (CETIC). La communauté de Kong Kong a bénéficié de la construction et de l'équipement d'un centre de santé.
Dans la commune de Guider, un microprojet de construction et d'équipement d'une maternité a été cofinancé dans la communauté de Lougguéré, un magasin de stockage a été construit à Sorawel, les communautés de Sodalou et Bissoli ont bénéficié de la construction et de l'équipement de 2 salles de classe chacune.

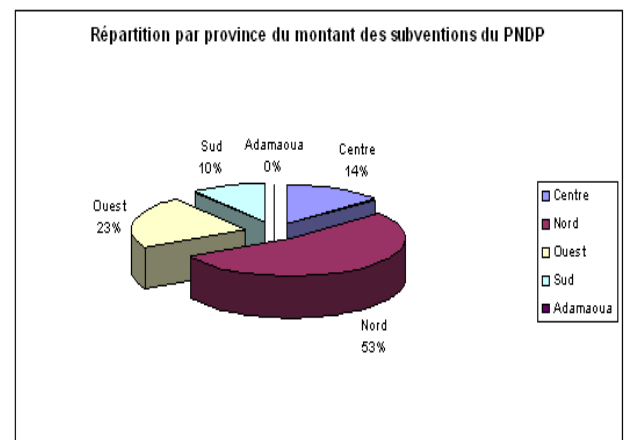
¹ La situation détaillée des microprojets est présentée en annexe (Cf tableau de bord des microprojets)

Le Nord et l'Ouest qui ont finalisé les deux vagues de microprojets de la phase pilote enregistrent les pourcentages de microprojets financés les plus élevés. Le Sud et le Centre n'ont financé que les microprojets de la première vague. L'Adamaoua par contre non encore opérationnelle en 2004 n'a financé aucun microprojet.

Répartition par province des microprojets communautaires

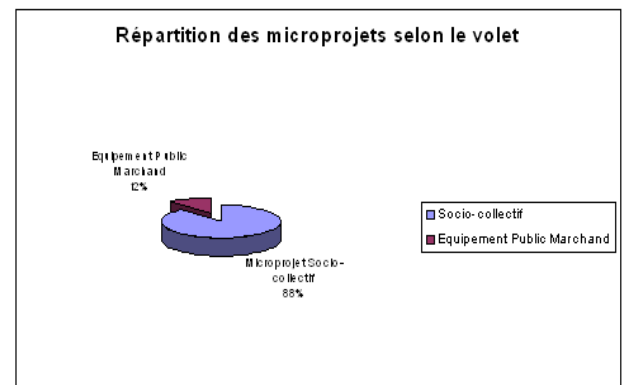


En terme de subvention, allouées par le PNDP, le Nord a reçu plus de la moitié des subventions pour le financement de ses microprojets. L'Ouest vient en second avec un cumul de 23% des subventions. Le Centre vient ensuite avec 14% des subventions lesquelles prennent en compte le financement du microprojet communal d'Akono. Le Sud vient en dernier avec 10% des subventions. L'Adamaoua évidemment a 0% du fait qu'on n'y a financé aucun microprojet.



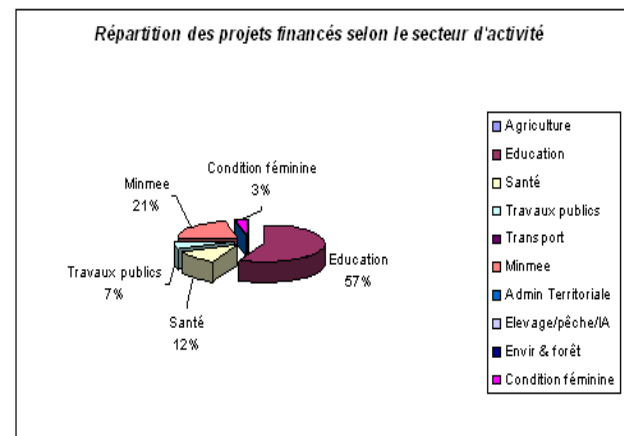
Répartition par province des subventions du PNDP

Au cours de la phase pilote, les financements du PNDP ont été orientés vers deux volets seulement. 88% des subventions a ainsi été affecté au financement des projets sociaux collectifs et 12% affecté aux équipements marchands.



Répartition des subventions du PNDP selon le volet de financement

Plus de la moitié des subventions du Programme ont été allouées au secteur de l'éducation, Les secteurs de l'eau, de l'énergie et de la santé ont bénéficié d'à peu près 30% des subventions. Le reste se répartit entre les travaux publics () et la condition féminine.



Répartition des subventions du PNDP selon le secteur de financement

De façon exceptionnelle, et conformément aux recommandations du Gouvernement, une investigation a été faite dans la province de l'Est en vue du financement des microprojets à identifier dans les 4 communautés riveraines du pont sur le fleuve LOM. Il s'agit des communautés de LOM1, LOM2, LIGUIM et TETE D'ELEPHANT, qui ont connu des désagréments suite au démantèlement du pont sur le LOM. Un OAL a été sélectionné pour accompagner ces quatre communautés dans l'élaboration de leurs plans de développement à l'issue desquels les requêtes seront montées et soumises au PNDP pour le financement des microprojets.

En plus de ces microprojets, qui ont fait l'objet de conventions de cofinancement ou de financement, une seconde vague de microprojets est en cours de finalisation. Un tableau présenté en annexe (tableau N°) présente de façon détaillée les microprojets en cours de finalisation au niveau des Cellules provinciales du Programme.

Leçons de la phase pilote en matière de financement des microprojets

La mise en œuvre des opérations pilotes a permis de capitaliser un certain nombre d'expériences en matière de financement des microprojets. Les plus saillantes et qui méritent une attention particulière sont :

- ***La procédure de signature des conventions :***

Quatre signataires étaient impliqués dans la signature des conventions. (Le président du Comité de Concertation à la base, le prestataire, le maire de la commune concernée et le Coordonnateur provincial du PNDP). Ainsi, cette convention servait également de contrat de prestation. De ce fait, l'enregistrement préalable de la convention par le prestataire allongeait de plus de deux semaines les délais de remontée de la convention au niveau de la Cellule Nationale de Coordination (CNC). La CNC devait par la suite transmettre la convention à la CAA, en vue du virement des fonds dans le compte des bénéficiaires.

Cette expérience a amené à la conclusion qu'une convention de cofinancement distincte du contrat de prestation serait adéquate pour réduire les délais de virement des fonds dans les comptes des bénéficiaires.

Il a été jugé opportun, pour plus de célérité dans le transfert des fonds vers les comptes conjoints, de séparer la convention de cofinancement entre le PNDP et les bénéficiaires, du contrat de prestation qui doit être enregistré par le prestataire et dont les délais ne sont pas maîtrisés. Il est à noter que le PNDP est signataire du contrat de prestation pour un meilleur suivi de la réalisation du microprojet.

- ***Comptes conjoints pour le financement des microprojets :***

○ Le caractère éphémère des comptes conjoints, lié au principe «un compte-un microprojet», a causé une certaine réticence des banquiers lors de l'ouverture des comptes.

○ Le montant de dépôt initial à l'ouverture du compte (qui correspond généralement à la contribution de la communauté en numéraire) est bas par rapport aux montants minimaux requis par les banques pour les comptes des associations.

Afin de faciliter l'ouverture des comptes, des accords devraient être passés entre le PNDP et les banques commerciales qui abriteront les fonds des communautés. Dans cette lancée plusieurs institutions financières susceptibles d'être les partenaires du programme pour le financement des prochains microprojets, ont été invitées à l'atelier de lancement du projet au mois de décembre dernier afin de les mettre au parfum des activités du PNDP.

Une autre expérience à capitaliser est celle du déblocage des fonds des comptes conjoints. La triple signature requise pour le retrait des fonds, exige que le receveur municipal se déplace jusqu'à l'établissement bancaire qui abrite les fonds de la communauté. Il s'est alors très souvent posé le problème de la prise en charge du déplacement du receveur municipal. Cette situation a poussé à penser qu'un compte bancaire duquel le retrait de fonds pourrait se faire par chèque barré serait approprié. Ceci permettrait ainsi de ne pas engendrer de charges supplémentaires au détriment des communautés. Un constat effectué par ailleurs, est que les receveurs municipaux exigent de garder les fonds lorsque l'ouvrage est réalisé en régi.

Il apparaît donc opportun de renforcer les capacités de tous les acteurs intervenants dans la réalisation des microprojets pour que chacun puisse connaître parfaitement ses prérogatives.

La phase pilote a aussi permis de faire un certain nombre de constat qu'il conviendra de maîtriser. Il a été particulièrement remarqué que :

- *Les maires désirent avoir la décision finale dans le processus de passations des marchés communautaires.* Une telle attitude est légitime au vu de la réglementation en vigueur en matière de maîtrise d'ouvrage des communes. Mais il serait utile d'impliquer les communautés dans le processus d'attribution des marchés communautaires, tout en laissant la responsabilité de sélection à la commission communale de passation des marchés.
- *Les sectoriels ne s'impliquent presque pas le contrôle des ouvrages.* Ce constat a conduit à envisager d'intégrer dans le coût global des microprojets, les coûts de contrôle des ouvrages par les sectoriels conformément au manuel d'exécution.
- *Les demandes d'appel d'Offres devront être vendues* et une partie des recettes de cette vente pourrait servir à prendre en charge le fonctionnement de la commission d'attribution des marchés communautaires et une partie du fonctionnement des CPAC.
- *Il est difficile d'obtenir au niveau local les offres de trois prestataires après des appels d'Offres pour la réalisation des microprojets.* La solution envisagée est de lancer des avis de manifestation d'intérêt aux niveaux local, communal, provincial afin de constituer un fichier des prestataires potentiels par secteur d'activité.
- *Il est difficile de mobiliser la contribution en numéraire des bénéficiaires surtout en inter campagne.* Pour pallier à cette difficulté, les maires pourraient être impliqués dans la mobilisation de l'apport en numéraire des communautés.
- *Certaines communautés ont rencontré des difficultés dans l'enregistrement de leurs associations auprès des préfectures.* A cet égard, il importe de sensibiliser les autorités administratives en y impliquant le MINATD d'une part et en éduquant d'autre part les populations sur la procédure de la déclaration d'association conformément à la loi.
- *La plupart des comptables matières affectés auprès des délégations provinciales du MINEPAT, n'intègre pas le PNDP comme structure du MINEPAT.* Ceci cause des retards dans la réception du matériel et des fournitures au niveau des CPP. Une lettre de rappel du Ministre doit être adressée aux délégués provinciaux avec copie au Comptables matières.

Avec l'expérience ainsi tirée de la phase pilote et compte tenu des objectifs à atteindre, le PNDP compte financer pour l'exercice 2005, une moyenne de 160 microprojets

communautaires, 32 microprojets communaux dans 32 communes rurales à choisir parmi les 152 de la première phase d'intervention du PNDP. La répartition par province des microprojets que le programme se propose de financer se présente comme indiqué dans le tableau suivant :

Province	Nombre de communes à toucher	Nombre de communautés à toucher
ADAMAOUA	2	10
CENTRE	10	50
OUEST	7	35
NORD	6	30
SUD	7	35
TOTAL	32	160

B-/ APPUI AUX COMMUNES DANS LE PROCESSUS PROGRESSIF DE DECENTRALISATION

Dans le cadre de l'appui aux communes, les activités de l'année 2004 ont concerné essentiellement le renforcement des capacités techniques des communes. Dans cette logique, plusieurs études ont été commanditées par le maître d'œuvre du programme afin de préparer l'institution communale et leurs communautés à la base, à s'ancrer efficacement dans les processus de décentralisation et de lutte contre la pauvreté. Au cours de l'année 2004, 5 études ont été envisagées. Il s'agit de :

L'Etude sur l'état des lieux des communes

Dans le cadre des réformes générales sur la décentralisation, une concertation a eu lieu avec le Ministre d'Etat Chargé de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation à travers le Conseiller Technique de l'assistance française auprès dudit ministère. Cette entrevue a permis de définir les moyens d'une bonne capitalisation des études envisagées par le PNDP dans le cadre de la composante appui aux communes et celles lancées par le MINATD, préparatoires au processus de décentralisation. Il avait été convenu que le MINEPAT/PNDP finance le reliquat de 40% de cette étude équivalent à 17 956 936 (dix sept millions neuf cent cinquante six mille neuf cent trente six) francs CFA. L'avenant au contrat y relatif avec tout le dossier de passation des marchés a été transmis à l'IDA le 03 septembre 2004 pour avis de non objection. Cette requête a été rejetée par la Banque le 12 octobre 2004.

L'Etude sur l'évaluation des besoins en formation des élus locaux

L'étude sur l'évaluation des besoins en formation des élus locaux et du personnel communal a été infructueuse. La réalisation de cette étude qui avait été renvoyée pour la mise en œuvre est en cours de réactivation avec la finalisation du processus de sélection du consultant.

L'Etude sur le classement des communes

Afin de définir l'ordre d'intervention du Programme dans les communes rurales de la première phase, ainsi que les modalités de cette intervention, le PNDP a entrepris de faire une étude à l'effet de dresser un classement nominal des 152 communes rurales de sa première phase d'intervention. Cette étude devrait proposer des typologies des communes au regard des trois critères que sont : «La Gouvernance», «Le Niveau de pauvreté», «Le Dynamisme local». Les résultats de cette étude devraient servir à définir des stratégies d'intervention propres aux différentes classes de communes retenues.

Dans la conduite de cette étude, un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Maires des communes des cinq provinces de la première phase du PNDP a été publié dans le quotidien national Cameroon-Tribune. Cet appel sollicitait les Maires concernés à fournir des informations à travers un formulaire élaboré à cet effet avec le concours du projet partenaire «GTZ». Un consultant a par la suite été recruté et a procédé au dépouillement des formulaires reçus à la CNC et a proposé un classement après avoir recoupé les informations des formulaires au moyen d'une enquête de terrain menée sur un échantillon de 51 communes. Une copie du rapport provisoire déposé par le consultant à la CNC a été transmise à la Banque et un atelier de validation auquel prenaient part les principaux sectoriels et les élus locaux s'est tenu le 05 novembre 2004. Les résultats de l'étude ont par la suite été présentés au Comité National d'Orientation et de Pilotage (CNOP) du programme pour approbation.

D'un point de vue opérationnel, cette étude a permis au maître d'œuvre du programme de choisir les 32 communes dans lesquelles le programme interviendra au cours de l'année 2005.

Mise en place des Comités Paritaires d'Approbation et de supervision de niveau Communal

Toujours dans le cadre de l'appui aux communes, et ceci conformément à ses mécanismes opérationnels, le PNDP a mis sur des structures chargées d'approuver et de superviser les microprojets communaux et communautaires. Ces organes qui à terme devront être remplacés par les structures territoriales décentralisées (Exécutif communal) ont été mis en place par arrêtés préfectoraux dans les communes de Koutaba, Kouoptamo, Fouban rural dans la province de l'ouest, dans les communes de Akom II, de Ma'an et de Campo de la province du Sud, dans les communes de Mengang et d'Akono de la province du Centre et à Figuil et Guider dans la province du Nord.

Au cours de l'année 2004, la loi sur la décentralisation a été adoptée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République. Cette loi, dont les textes d'application sont encore attendus, consacre deux niveaux de décentralisation, à savoir "la région" et "la commune". La distinction entre communes rurales et urbaines n'existe plus désormais. D'autres dispositions telle que la résidence des maires et le non cumul du mandat électif avec d'autres fonctions de l'administration sont des motifs de satisfaction du PNDP.

C-/ RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS

Atelier d'imprégnation

Du 22 au 23 mars 2004, le PNDP a organisé à Yaoundé un atelier d'imprégnation des cadres du projet aux mécanismes du PNDP. Cet atelier a permis aux différents participants de mieux connaître le Programme dans son montage institutionnel, ainsi que dans ses mécanismes opérationnels. Les travaux en commissions organisés en cellules fonctionnelles, ont permis également aux différents cadres du projet de s'imprégner chacun en ce qui le concerne sur les termes de références de son poste.

Formation à l'utilisation des logiciels TOMATE

Sur une période de 2 semaines, les cadres de la Cellule Nationale du projet, de même que ceux des Cellules provinciales ont suivi au siège de la CNC une formation à l'utilisation des logiciels TOMATE qui sont à la base du Système de Gestion de l'Information.

Formation des équipes des projets DDP à Washington

Au cours du mois de Avril 2004, plus précisément du 19 au 30 avril, une équipe du projet constituée de 4 personnes (Coordonnateur National, Coordonnateur National Adjoint, Responsable National du Suivi Evaluation et le Responsable Administratif et Financier) s'est rendue à Washington dans le Cadre d'un atelier de formation des équipes des projets de Développement Décentralisé Participatif (DDP) des quatre pays d'Afrique Francophone Cameroun, Tchad, Niger et Mali. Au cours de cette formation, il a été question de familiariser les équipes de projets avec le concept de DDP, avec les procédures, les principes et les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale. Le but visé étant d'améliorer les performances des équipes dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs

Sélection des Organismes d'Appui Local (OAL)

Les mécanismes opérationnels du PNDP prévoient l'appui technique des communautés dans l'identification, la définition des priorités et la réalisation des microprojets. Compte tenu de l'importance d'une telle tâche dans la mise en œuvre du programme, un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des OAL a été publié dans le quotidien national Cameroon-tribune. Après dépouillement des dossiers arrivés à la CNC, une liste restreinte de douze (12) OAL dont trois (3) par province a été constituée pour la phase pilote. Un atelier d'échange avec lesdits OAL a eu lieu dans la localité de Sa'a au mois de juin 2004. La validation de la procédure de sélection définitive de ces OAL a par la suite été finalisée au niveau de la CNC avec l'appui technique de la Banque mondiale.

Formation des CPAC

Après la mise en place des CPAC dans les différentes communes de la phase pilote du PNDP, les cellules provinciales du programme ont procédé à la formation de ces organes afin de les rendre opérationnels. Ainsi, les CPAC des communes pilotes de l'Ouest, du Nord et du Sud ont été formées et dans le Centre. Les premières sessions d'approbation des microprojets par ces comités se sont tenues pour la plupart, aussitôt après leur formation.

Formation des membres des CC à la gestion

Une séance de formation des gestionnaires des microprojets a eu lieu dans la province de l'Ouest au cours du troisième trimestre. Cette formation organisée par la CPP de l'Ouest avait pour but, le renforcement des capacités des principaux membres des Comités de Concertation à la base (CC) (présidents, trésoriers, commissaires aux comptes) et des responsables du suivi évaluation communautaire. Cette session de formation a rassemblé les CC de Massassa, Makouemeka et de Koupa.

Les thèmes qui ont fait l'objet de présentations étaient:

- Le rôle des membres du bureau du Comité de Concertation ;
- La planification des activités communautaires;
- La passation des marchés ;
- La tenue de la comptabilité du micro projet ;
- Le suivi évaluation participatif au sein de la communauté.

A l'issue de cette formation, un support de formation a été produit et distribué aux CC formés.

Atelier d'harmonisation des approches de planification villageoise

Dans le souci d'uniformiser la compréhension des concepts de base en matière de développement local et de favoriser la synergie entre les différents projets intervenants dans les zones rurales du Cameroun, il a été organisé du 13 au 17 décembre un atelier aux fins d'harmoniser les approches de planification villageoise. Cet atelier, qui a regroupé l'essentiel des projets qui disposent une assez grande expertise en planification villageoise a permis entre autre de définir les principaux concepts relatifs aux approches participatives ; de définir les principales étapes du processus participatif ; de faire une ébauche de guide de planification locale et communale et de programmer des formations provinciales.

D-/ COORDINATION, GESTION SUIVI-EVALUATION, COMMUNICATION

1. Coordination

Comité National d'Orientation et de Pilotage

La première session du Comité National d'Orientation et de Pilotage s'est tenue le 23 août 2004 à l'Hôtel Hilton. Cette session a essentiellement été consacrée à l'imprégnation des membres de ce comité sur les réalités du PNDP. La seconde session qui a eu lieu au mois de décembre 2004 a permis de valider des dossiers en instance notamment : l'étude sur le classement des communes et le PTBA 2005.

Accord de Crédit et Mise en Vigueur du Crédit

Au cours du mois de Janvier, une délégation représentant la partie Camerounaise, conduite par Mme BALEPA, SG du MINEPAT et constituée du Coordonnateur National du PNDP, Mme NGA Marie Madeleine, d'un Représentant de la DCET M. OUMAROU et de M. DZANA de la Caisse autonome, s'est rendue à Washington en vue de poursuivre les négociations relatives au Crédit sollicité par le Cameroun. A ces assises, auxquelles prenaient également part plusieurs autres partenaires notamment, l'AFD et des Experts PPTE, les clauses de l'accord de Crédit ont été parachevées. La partie Camerounaise s'est engagée à satisfaire un certain nombre de conditionnalités en vue de la mise en œuvre effective. Ces conditionnalités étaient relatives à :

- La mise en place et l'opérationnalisation d'un SGI ;
- Le recrutement d'un auditeur indépendant en chargé de l'audit des comptes du projet ;
- La mobilisation d'un montant initial de 60 millions au titre de fonds de contrepartie pour le projet.

Le 8 juillet 2004, l'accord de crédit a été signé à Washington par l'Ambassadeur du Cameroun au USA pour le compte du Cameroun et un Représentant de la Banque mondiale pour le compte de l'IDA. Suite à la transmission de l'accord de crédit signé par la Banque mondiale, la Direction de la Coopération Technique du MINEPAT a préparé et transmis aux services compétents du Premier Ministère, un dossier en vue de l'élaboration de l'avis juridique. Cet avis a été signé le mardi 14 septembre 2004 et les décrets de publication et de ratification de l'accord de crédit ont été signés par le Chef de l'Etat et diffusés à la radio nationale le mercredi 29 septembre 2004, puis publiés au quotidien national du 30 septembre 2004.

Les conditionnalités en vue de la mise en vigueur du crédit ont également été toutes satisfaites. En effet, un compte devant abriter les fonds de contrepartie a été ouvert à la BICEC et un montant initial de 60 millions y a été viré. Le Système de Gestion de l'Information a été mis en place par la société française TOMATE qui a déployé le système et formé les principaux utilisateurs. Une expertise de la Banque mondiale a par la suite certifié conforme le système installé. Aussi, le cabinet KPMG a été retenu pour auditer les comptes du projet pendant la première phase ;
Une fois ces pré-requis réunis, la Banque a déclaré le Crédit mis en vigueur en date 05 octobre 2004.

Instruction du programme à l'Adamaoua

Sous l'égide de la Cellule Nationale du Programme, un consultant a été commis pour faire un diagnostic de la province de l'Adamaoua en vue d'une entrée éventuelle de cette province au nombre des provinces de la première phase d'intervention du programme. Les conclusions de cette étude ont abouti à l'inclusion de l'Adamaoua dans la zone d'intervention du PNDP pour la première phase.

Atelier de lancement

Avec la mise en vigueur du Crédit, un atelier de lancement officiel des activités du PNDP s'est tenu à l'Hôtel HILTON de Yaoundé les 02 et 03 décembre 2004. Au cours de cet atelier qui a vu la participation des principaux acteurs qui interagissent dans la mise en œuvre du Programme, une assez bonne présentation du programme a été faite et les articulations des actions avec les partenaires précisées.

Contrat programme

Afin de garantir la cohérence entre ses actions et les politiques sectorielles, le PNDP a entrepris d'élaborer des conventions cadre de collaboration avec l'ensemble des ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du programme et de requérir l'adhésion des chefs de départements concernés. Ces conventions abordent les aspects du partenariat intersectoriel de manière générale et édictent un certain nombre de principes devant régir la collaboration des ministères sectoriels dans la mise en œuvre du PNDP.

Un consultant recruté à cet effet a proposé des projets de contrat programme type. Ceux-ci ont été soumis ensuite à l'appréciation des principaux sectoriels concernés au cours d'un atelier qui s'est tenu le 07 décembre 2004.

Extension du PNDP à l'Extrême Nord avec un financement KfW

Suite aux négociations intergouvernementales entre l'Allemagne et le Cameroun en mai 2002, puis en avril 2004, un montant global de 7 millions d'euros a été réservé au « Fonds décentralisé de Développement ». En vue de la mise en œuvre de ces fonds, la KfW a opté de capitaliser les acquis du PNDP. Pour ce faire, une consultante a mené une mission au cours de laquelle elle a rencontré les principaux ministères, les autres bailleurs de fonds du PNDP ainsi que les projets de décentralisation et de développement participatifs en cours réalisation. La conclusion de cette mission a été l'engagement par la coopération allemande de contribuer à l'appui des communautés par les autres bailleurs avec une extension à une province supplémentaire : l'extrême Nord.

2. Gestion

Administration

Le personnel des quatre Cellules Provinciales du Programme a été sélectionné depuis le mois de janvier 2004. Il n'a été noté aucun désistement sur les vingt quatre postes pourvus. Après que la Banque mondiale ait donné sa non-objection, les contrats dudit personnel ont été signés.

Le personnel d'appui de la CNC (Aide-comptable, Assistante de Direction, Chauffeurs, agents de courrier et d'entretien) a été également recruté et leurs contrats ont été signés avec l'accord de la Banque mondiale.

La sélection du personnel complémentaire de la CNC (L'assistant au Responsable National du Suivi-Evaluation et le Spécialiste Socio Environnementaliste) et celui de la Cellule Provinciale de l'Adamaoua est en cours. Le processus de sélection de ses cadres a commencé le 24 mars avec la signature de l'Avis d'appel à candidature. Les dossiers de candidature déposés à la CNC ont été examinés par la sous-commission d'analyse mise en place par le Président de la Commission Spéciale des Marchés du PNDP. Deux candidats ont été retenus par poste et un procès verbal de sélection a été adressé à l'IDA pour avis de non objection.

En date du 27/09/04, le programme perdait un de ses cadres en la personne de SALLA MABALLY Brice Responsable de la Formation et de la Communication à la cellule provinciale du Sud. Le décès est survenu à l'hôpital général de Yaoundé de suite de maladie. La procédure de remplacement de ce cadre est en cours au niveau de la cellule Nationale de Coordination avec l'appui de la Banque mondiale.

Finance

Le projet a fonctionné essentiellement au cours de l'année 2004 sur la base de deux avances de crédit (PPF1 et PPF2) et sur un don de l'état japonais. La clôture de ces fonds de préparation est survenue le 05 octobre 2004. Le taux de décaissement global de l'utilisation de ces fonds a été de :

En vue de la mise en vigueur du crédit, un compte a été ouvert à la BICEC et un montant de 60 millions y a été déposé au titre de fonds de contrepartie. Par ailleurs, Pour faire face aux arriérés et engagements réels à imputer sur la contrepartie camerounaise, un dossier retraçant les factures des impôts et taxes a été transmis à la Direction des Programmes et Projets du MINEPAT.

Deux milliards de FCFA au titre de fonds PPTE ont été alloués au Projet. Ces fonds ont été liquidés et virés dans le compte du projet ouvert à cet effet.

Avec la mise vigueur, un compte a été ouvert à la SGBC, une demande de réapprovisionnement des fonds a abouti au virement d'un montant de 240 millions dans le compte du projet.

Les Marchés

Les principaux marchés passés au cours de l'année ont été en rapport avec la mise en place et l'équipement des structures du Projet, ainsi que les aspects liés à la préparation de la mise en vigueur du crédit.

Dans cette optique, des marchés ont été passés avec les sociétés ci après

MOUNT FAKO : Pour la fourniture du matériel informatique à la cellule nationale de coordination

CFAO Technologie SARL : Pour l'équipement des CPP en matériel informatique ;

PBC SARL : Pour la livraison des photocopieurs dans les cellules provinciales du programme

BS services SARL : Pour la livraison du mobilier de bureau dans les cellules provinciales du programme y compris l'Adamaoua en cours d'installation.

TRACTAFIC a fourni au niveau de la cellule nationale de coordination un groupe électrogène pour faire face aux coupures intempestives de courants et aux baisses de tension susceptibles de détériorer les équipements du projet.

Un autre marché en cours est celui des véhicules à disposer à la CNC et dans les CPP du programme. La société IAPSO a été contactée et le processus a été interrompu pour question de procédures. Le marché a par la suite été lancé à l'échelle nationale.

Un tableau détaillé présente en annexe la situation des contrats passés au cours de l'année.

Assistance à la CNC en matière de gestion opérationnelle

Pour appuyer la CNC en matière de gestion opérationnelle du programme, la Banque mondiale a suggéré qu'un consultant soit commis à cet effet. Suite à des échanges avec l'équipe de la Banque sur les TDR de cette consultation, la CNC a constitué une liste de consultants internationaux. Ces derniers ont été contactés pour transmettre à la CNC leurs CV actualisés. La réaction des consultants de la liste est attendue pour la suite de la procédure.

3. Suivi Evaluation

Missions des bailleurs

La Banque mondiale a effectué au cours de l'année 2004, deux missions d'appui technique. La première, qui a eu lieu au courant du mois de juin a permis aux partenaires financiers de s'enquérir de l'état d'avancement des conditions de mise en vigueur; de l'état d'avancement des activités de la phase pilote et aussi de la situation des dossiers importants en instance notamment, L'étude sur la situation de référence, les études en collaboration avec le MINATD, la collaboration avec les sectoriels, les dossiers du JSDF et du GEF.

La seconde mission qui s'est effectuée du 30 novembre au 10 décembre 2004 a été l'occasion pour l'équipe de la Banque mondiale de prendre part à l'atelier de lancement officielle du projet et aussi de faire des visites des terrain pour se rendre compte du niveau effectif de réalisation des opérations sur le terrain. Ces éléments clés de cette deuxième mission ont été ponctués de séances de travail avec la CNC et d'autres acteurs.

La Banque a organisé une téléconférence le 28 septembre 2004 dans les locaux de la mission résidente. Cette séance d'échange a permis à l'équipe de la Cellule Nationale du PNDP de discuter avec l'équipe de la Banque mondiale sur les dossiers importants en instance. Les points qui ont été abordés étaient entre autres les conditionnalités de mise en vigueur du

crédit, les modalités de financement du Don japonais sur les plantes médicinales et le don GEF.

Missions de suivi de la CNC & des CPP

Au cours de cette année, la Cellule Nationale de Coordination a effectué dans les CPP, des missions dans le but d'assurer la mise en place effective des CPP et aussi d'apporter aux cellules provinciales un appui dans le démarrage de leurs activités. C'est ainsi que des missions ont été réalisées pour aider les CPP à finaliser des conventions de (co)financement des microprojets de la phase pilote, à améliorer leur compréhension des mécanismes du PNDP. D'autres missions ont été effectuées pour assister les CPP à l'élaboration de leurs avant projets de PTBA pour l'exercice 2005. La Cellule Nationale a aussi effectué des missions de visite sur les sites de réalisation des microprojets financés par le programme.

Au niveau provincial, des missions ont été effectuées par les CPP pour le suivi de la réalisation des microprojets financés dans les communautés. Ces missions ont permis de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux et d'envisager au besoin des mesures correctives.

(Un tableau présente en annexe les différentes missions effectuées et les résultats attendus).

Etude sur la situation de référence

Afin de définir un point de départ à partir duquel les actions du PNDP seraient évaluées a posteriori, il a été envisagé de dresser la situation de référence du programme. A cet effet, une étude a été lancée et un consultant sélectionné sur financement du Don japonais (partie administrée par la Banque mondiale). Le consultant a été mandaté à produire un atlas ou tableau de bord sur les conditions de vie des populations, mesurer un ensemble d'indicateurs socio-économiques reflétant dans la mesure du possible les activités du PNDP, élaborer un état descriptif des communes de références. Sur la base de ces termes de référence, le consultant a mesuré quelques indicateurs du cadre logique du programme. A l'issue du travail, il a été constaté que le travail restait à parfaire avec une étude socio-économique plus fine.

Programmation et budgétisation

Il est à noter que l'année 2004 n'a pas bénéficié d'une programmation systématique de ses activités. Ce manque trouve sa justification dans le fait que l'année a été consacrée essentiellement à la mise en route du programme. Cependant, des programmations périodiques ont permis de cadrer et suivre les activités réalisées au cours de l'année.

L'élaboration du PTBA 2005 pour le PNDP a débuté par une mission d'appui que les cadres de la cellule nationale de coordination ont effectué dans les cellules provinciales afin d'harmoniser au niveau provincial l'approche d'élaboration et le contenu des PTBA tout en tenant compte d'un certain nombre de réalités. Suite à cette mission, un atelier de programmation a été organisé du 25 au 29 octobre 2004 avec l'appui d'un consultant de la Banque mondiale. Les projets de PTBA élaborés par les cellules provinciales ainsi que celui de la CNC ont été consolidés et le document final a été envoyé à la banque mondiale pour observations et commentaires, puis au CNOP pour validation.

4. Communication

Mise à jour du plan de communication

Disposant d'un plan de communication, le PNDP a entrepris au cours du mois de mai de le mettre à jour. Par le truchement d'un consultant, la mise à jour dudit plan consisterait à : Planifier les activités de manière détaillée dans l'espace et dans le temps et de définir des objectifs et stratégies spécifiques de communication par composante afin de permettre un meilleur suivi de la communication. A l'issue de son mandat, la structure BADEL, recrutée pour réaliser ce travail, a soumis à l'appréciation des cadres de la CNC un plan de communication mis à jour. Le plan mis à jour a été validé et transmis aux cellules provinciales du programme pour exploitation.

Communication institutionnelle

Pour une efficacité de la communication avec les partenaires et autres acteurs, des contacts ont été pris avec des entreprises (AZERTY et KOMERA). Ces contacts ont abouti à une contractualisation avec AZERTY pour la mise à jour à court terme du site Internet. L'offre de la société KOMERA Corporation a été examinée la CNC et un contrat a été passé avec ladite société, pour la mise en place d'un outil de communication et de messagerie.

Au niveau provincial, les activités de communication ont consisté essentiellement en des actions de sensibilisation et de vulgarisation.

Dans le Sud, des actions ont été entreprises pour diffuser le journal "l'Equatorial" n°060 du 29 juillet 2004 portant sur les activités pilotes du PNDP au Sud. Aussi, une conférence s'est tenue dans la même province à l'attention du public de la ville d'Ebolowa et ses environs à l'école publique de Mekalat sur le PNDP et ses modes d'intervention.

A l'Ouest, les activités de communication ont consisté à :

- Sensibiliser des partenaires à travers la participation aux ateliers/séminaires organisés par ces derniers (GTZ/PADDL ; CR Bamendjou) ;
- Sensibiliser 12 CC et 04 exécutifs communaux sur les approches du
- Médiatiser à travers la radio/télévision locale, provinciale et nationale, les cérémonies de signature des conventions de la 1ere vague de micro projets ;
- Tester une boîte d'outils de présentation des activités du PNDP au sein de la CPP ;
- Sensibiliser les autorités administratives de la province sur les activités du PNDP. Cette dernière action a conduit le Gouverneur de la province à instruire aux délégués provinciaux la désignation des représentants sectoriels dans les CPAC pilotes.

Au Centre, des pourparlers ont été engagés pour une formalisation des rapports avec la CRTV et notamment la station provinciale du Centre. Les négociations sont en cours pour la systématisation de ces rapports. Toutefois des actions spontanées ont permis la couverture médiatique de la plupart des activités de la CPP Centre au cours de l'année qui s'achève. La CPP Centre a également tenu deux réunions respectivement avec les délégués Provinciaux sectoriels et avec les Maires et les Secrétaires Généraux de Mairie. Il s'agissait de réunions de sensibilisation et d'information des partenaires et bénéficiaires du PNDP, avant le démarrage effectif du Programme. Lors de ces réunions, il était également expliqué, le rôle attendu de chaque acteur.

E-/ AUTRES DOSSIERS

Convention avec le FEICOM

Dans le cadre de la contribution du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) à la mise en œuvre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Directeur Général du FEICOM a par une correspondance en date du 23 juillet 2004, marqué l'accord de ladite structure au projet de convention de collaboration avec le MINEPAT agissant dans le cadre du PNDP ainsi que sur le modèle de convention de cofinancement et de réalisation des microprojets communaux. La date du 22 septembre 2004, a été initialement suggérée par le MINEPAT pour la signature de la convention sus citée. De nouvelles orientations ont été apportées par le FEICOM en vue de la signature de cette convention.

DON Japonais (JSDF)

La Banque a fait parvenir un canevas d'activités à réaliser dans le cadre du don japonais. Ce canevas permettra de définir un plan d'activités assorti d'un budget. Le processus d'ouverture du compte a été engagé par la CNC et une lettre du MINEPAT présentant les spécimens de signatures des personnes habilitées à effectuer des retraits de fonds dans le compte en cours d'ouverture, a été envoyée à la Banque. Le compte est déjà ouvert et une demande de renflouement du compte a été envoyée à la Banque pour un dépôt initial de 250 millions.

Don GEF

Le SG du MINEPAT a présidé une réunion sur les questions relatives à la préparation de la requête du Cameroun à adresser au GEF. Cette rencontre a permis d'obtenir des accords sur plusieurs questions qui étaient jusqu'alors des goulots d'étranglement pour l'avancée de la procédure de mise en œuvre de ce projet. Suite à ces accords entre le point focal du GEF/MINEF, le PNDP et les autres parties prenantes, la lettre d'endossement a été signée par le point focal du GEF et transmise à la Banque.

Chapitre2

MENACES-OPPORTUNITES, FORCES-FAIBLESSES

- **Matrice MOFF** (Menaces Opportunités Forces Faiblesses) associée à des analyses ad-hoc des investissements et à une liste des Pb sérieux et des recommandations pour chaque composante, source de financement et organe de mise en œuvre (CNC, CPP)

Menaces :

- Mobilisation des fonds de contrepartie

Une contrainte qui a été assez palpable sur le plan financier est celle des fonds de la contrepartie camerounaise. Du fait que la mobilisation desdits fonds n'était pas encore effective, plusieurs engagements n'ont pas encore été jusqu'ici liquidés. Par ailleurs, le montant initial déposé au titre des fonds de contrepartie, n'étant pas habilités à apurer les engagements actuels du projet en matière d'arriérés imputables sur la contrepartie, des actions ont été initiées auprès du ministère de tutelle du programme en vue de trouver une solution à ce problème. A ce titre, une dotation spéciale de 150 millions a été faite par le MINEPAT et un dossier a été produit au comité consultatif de suivi des fonds PPTE pour la contrepartie du PNDP.

- Collaboration et implication effective des sectoriels dans la réalisation des ouvrages
- Harmonisation des actions avec les projets partenaires
- Longs délais de réaction de la Banque
- Fonds C2D à mobiliser

Opportunités

- KFW pour l'Extrême Nord
- Expérience SNV à capitaliser
- JSDF
- GEF
- La phase pilote
- Expériences des projets de développement qui ont précédés le PNDP (PODB, GTZ (classement des communes), PADC, PNVRA (PDL existants, etc)

Forces

- Dynamisme du Personnel du Programme
- Les premières réalisations sur le terrain
- Suivi et accompagnement des CPP
- Caractère participatif de la définition des orientations du travail
-

Faiblesses

- Effectif réduit & surcharge de travail
- Mise en place et équipement des CPP
- Centralisation des actions au niveau de la CNC
- Communication CNC-CPP

ANNEXES

- **Tableau de Bord des microprojets**

Province	Communes Rurales	Communautés concernées	Type du microprojet	Etat d'avancement
SUD	AKOM II	Biboulemam	- Construction d'un foyer culturel	- L'association est en cours de légalisation ; - La communauté dispose déjà de 250.000 francs mais qui ne sont pas encore sécurisés dans un compte bancaire ; - La requête déjà approuvée par le CPAC.
		Nkongôp-Efoulan II	- Construction d'une case de santé ;	- L'association est en cours de légalisation ; - La communauté dispose déjà de 250.000 francs mais qui ne sont pas encore sécurisés dans un compte bancaire ; - La requête déjà approuvée par le CPAC.
		Nnemeyong	- Aménagement de 04 sources d'eau potables	- L'association est déjà légalisée ; - La communauté dispose déjà de 250.000 francs mais qui ne sont pas encore sécurisés dans un compte bancaire ; - La requête déjà approuvée par le CPAC.
	MA'AN	Minkanmen gale	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe	- L'association n'est pas encore légalisée ; - La communauté dispose de 170.000 francs mais qui ne sont pas encore sécurisés dans un compte bancaire ; - La requête de financement est déjà élaborée.
		Nyabisan	Construction de 02 puits d'eau potable	- L'association n'est pas encore légalisée et son bureau existant est essentiellement constitué d'hommes ; - La requête de financement est déjà disponible au niveau du CC.
		Asseng-Tom-Akom	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe	- L'association n'est pas encore légalisée mais son bureau est bien structuré ; - La requête de financement est déjà disponible au niveau du CC.
	CAMPO	Akak		- L'association de la communauté dénommée <i>Comité de développement Local d'Akak</i> n'est pas encore légalisée, mais dispose déjà d'un compte d'épargne postal avec un solde créditeur de 210.000 FCFA ; - Pour ce qui est de la contrepartie financière des bénéficiaires, la communauté dispose aussi de 500.000 francs détenus par la CR au titre de la redevance forestière ; - La requête déjà approuvée par le CPAC.

Province	Communes Rurales	Communautés concernées	Type du microprojet	Etat d'avancement
		Nkoelon-Mvini	- Développement de l'écotourisme ;	- L'association n'est pas encore légalisée, mais le bureau est bien structuré et déjà actif dans plusieurs activités communautaires ; - La communauté dispose déjà de 250.000 francs mais qui ne sont pas encore sécurisés dans un compte bancaire ; - La requête déjà approuvée par le CPAC.
OUEST	FOUMBAN	Machinben	Construction bâtiment de 03 salles de classe.	Une requête de financement mis à disposition de la CPP par la CNC.
		Foulap.	Construction de 01 salle de classe.	
		Foyet	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe (5.825.250 F).	Requête approuvée par le CPAC
		Koupa Ngagnou	Finition de bâtiments au centre de santé intégré (5,5 millions)	Requête approuvée par le CPAC
		Njindoun	Finition d'un centre de santé.	Requête approuvée par le CPAC
	KOUOP-TAMO	Kouoboum	02 salles de classes (6 millions)	Une requête de financement mis à disposition de la CPP par la CNC.

- **Tableau des contrats passés**

N°	Activités	Niveau Actuel de réalisation
Equipement de la CNC		
1.	Fourniture du matériel informatique par Mount Fako Broker	Matériel livré en Février 2004 et paiement direct de Washington toujours attendu au profit de Mount Fako Brokers
2.	Fourniture du photocopieur numérique par Lysa et Christopher	Photocopieur livré, réceptionné et payé directement de Washington
3.	Fourniture de 11 splits par Lysa et Christopher	matériel livré, réceptionné et payé directement de Washington
4.	Fourniture du réseau intranet par SIRENE	Le Réseau est fourni, réceptionné et payé. Les utilisateurs et administrateurs ont été formés. Le serveur a été configuré pour l'administration. Le logiciel Proxy installé gratuitement pour la distribution du réseau Internet n'est pas approprié puisqu'il doit être activé de manière continue. Il serait judicieux d'acheter un logiciel approprié.
5.	Fourniture Internet Haut débit par CAMTEL	Internet Haut débit a été fourni et réceptionné. Le paiement est en cours, après la mise en place de la prise terre exigée par CAMTEL pour sécuriser le matériel et équipements y relatifs.
6.	Fourniture de l'autocommutateur par SERVITEL	L'autocommutateur a été livré, réceptionné et payé. Il fonctionne normalement
7.	Fourniture d'un Groupe Electrogène de secours par TRACTAFRIC Normalisation des installations électriques de la CNC par BET ELECT & CG	Le groupe électrogène a été fourni, installé et réceptionné. Le paiement est en cours à Washington. Quant à la normalisation, il a été recommandé au prestataire après la réunion avec M. FONIN Jérôme de la Mission Résidente Banque Mondiale Yaoundé, en plus des activités réalisées, d'individualiser toutes les prises et lampes par bureau et dresser le schéma y relatif.
8.	Achat des Véhicules pour la CNC et les CPP	La demande de cotation a été adressée à IAPSO. Une demande de non objection à l'IDA pour la procédure est en cours d'élaboration.
Etudes CNC		
1.	Etudes sur les arrangements Institutionnels (PPF)	La proposition d'attribution par le MINEPAT avait été adressée à l'IDA pour avis. Cet avis est attendu jusqu'ici. L'exécution aura lieu pendant la mise en oeuvre
2.	Etude sur l'évaluation en équipement des Communes (Don Japonais)	Cette étude a été retenue par le MINATD. Il a été convenu que les résultats seront exploités conjointement par le PNDP et le MINATD. Mais la DNO vient d'être rejetée par l'IDA
3.	Etude sur l'évaluation des besoins en formation des communes et communautés (Don Japonais)	La procédure de sélection du consultant pour cette étude était déclarée infructueuse. La procédure sera relancée pendant la mise en oeuvre
4.	Etude sur les radios rurales	Elle sera réalisée pendant la mise en oeuvre
5.	Etude sur le Classement des communes	Le rapport final est en cours de transmission au Conseil d'administration du PNDP pour avis
6.	Elaboration des contrats programmes sectoriels	Le rapport provisoire est attendu

N°	Activités	Niveau Actuel de réalisation
	Recrutement d'un consultant pour l'appui à la CNC	Les CV des consultants individuels sont en cours d'analyse
Equipement CPP		
1.	Fourniture des photocopieurs numériques par PBC SARL	Matériel livré, installé et réceptionné et en cours de paiement.
2.	Fourniture des ordinateurs et accessoires par CFAO Technologies	Matériel livré, réceptionné et installé, mais une des imprimantes est venue avec une défection de fabrique. Le fournisseur a livré une imprimante de secours de même marque en attendant l'arrivée de la prochaine commande à la fin du mois. En cours de paiement.
3.	Fourniture du mobilier de bureau pour les CPP par BS Services	Le mobilier est livré et réceptionné dans 4 des 5 CPP et sera finalisé le 20 octobre 2004